

Rien, plus rien.

Un mauvais silence, odieux, hypocrite, se referme autour du récalcitrant.

Mais que va-t-il donc faire des milliers de péchés mortels qu'il a accumulés sur la tête des fidèles qui ne lisaient pas un journal de son goût ?

Va-t-il les racheter par le jeûne ou la macération ?

Va-t-il payer les dommages causés par son acte illégal, vindicatif et malicieux ?

Ou va-t-il simplement se draper dans sa superbe et laisser passer l'orage, juché sur les inaccessibles hauteurs de son palais ?

Voilà ce que nous attendons et ce que nous voulons savoir. Et :

Messieurs les journaux catholiques, Messieurs les journaux protestants, prenez donc bien garde de parler tous à la fois du cas de Michel Labrecque.

FAIR PLAY.

LA PORTION DE QUENOCHE

ET CELLE DE TARTE

Il y avait autrefois, dans un des districts ruraux avoisinant Montréal, un vieux homme qui portait le sobriquet de Quenoche. Il était bien connu des gens d'alentour et il était considéré comme un homme rusé et fort spirituel.

Quenoche était un de ces vieux serviteurs qui formaient partie intégrante, pour ainsi dire, des meubles de la maison. Elevé par les soins d'un homme important, qui plus tard était devenu le député du comté, il se permettait avec lui la plus grande familiarité, le tutoyant, l'admonestant, et au besoin le rudoysant. De fait, il était plutôt l'ami du maître que son serviteur.

Tous ceux qui ont passé leur enfance dans nos campagnes se rappelleront parfaitement avoir connu un ou plusieurs de ces types originaux qui étaient fort nombreux autrefois avant que l'éducation collégiale eut créé des distinctions sociales qui n'existaient pas jadis.

Un jour, ce député, que nous appellerons Hyppolite, s'en allant à Québec pour remplir son mandat, offrit à Quenoche la moitié du produit d'une érablière qu'il possédait s'il voulait faire les travaux d'exploitation, ce que ce dernier accepta.

Ce ne fut que plusieurs semaines après la saison des sucres que le député revint chez lui, et il crut remarquer que Quenoche semblait éviter sa rencontre. Un jour, il l'aborda carrément et lui dit comme entrée en matière :

— Eh bien ! Quenoche, et les sucres ?

— Hum ! les sucres ! ça pas été une grosse affaire.

— Oui, mais enfin . . .

— Ecoute un peu, j'vas t'dire, Polyte : quand j'aurai pris ma moiquié, y restera pas grand' chose.

Maintenant, vous allez peut-être me demander la corrélation qui peut exister entre Quenoche et Tarte. Elle est toute naturelle.

Quand Tarte a pris sa moiquié du patronage à Ottawa et à Québec, il n'en reste pas beaucoup pour les autres.

RIEUR.

UNE REPONSE

Alors, mon cher collaborateur Solness, vous pensez réellement que "raisonner un problème aussi inquiétant que celui de la criminalité ascendante en employant pour ou contre l'enseignement laïque est une plaisanterie de polémique."

Je désire vous répondre aujourd'hui. Je suis ici un vétéran qui vous a vu arriver avec plaisir et qui vous pris fort. En outre, comme nous n'appartenons ni l'un ni l'autre à la couche de journalistes qui se traitent de Juifs ou d'Allemands quand ils ne sont pas d'accord, nous pouvons, j'imagine, discourir sans scandaliser le lecteur. Je vous assure que je suis trop sérieux lorsque j'attri bue à la suppression du frein religieux l'accroissement de la criminalité juvénile.

Tous les hommes qui étudient sur le vif et pratiquement cette un question peu effrayante